



Adaptation des infrastructures aux changements climatiques Appel à projets

Octobre 2025

Appel à projets sur l'adaptation des infrastructures aux changements climatiques

Suite à l'événement *Défis climatiques: innovons pour les infrastructures de demain* du 7 octobre 2025, organisé par l'Institut AdapT de l'École de technologie supérieure (ÉTS) et le Conseil des Infrastructures, un appel à projets est lancé pour soutenir le démarrage d'un projet de recherche collaboratif sur la thématique de l'adaptation des infrastructures aux changements climatiques en collaboration avec un ou des membres du Conseil des Infrastructures. Ce projet sera financé par la subvention accordée par les Fonds de recherche du Québec (FRQ) à l'Institut AdapT.

La mission de l'Institut AdapT est de développer des solutions innovantes pour la conception, la construction et l'opération d'un environnement bâti résilient aux changements climatiques dans un contexte de transition vers une économie circulaire et sobre en carbone. Tel un guichet unique, il regroupe les forces vives académiques, scientifiques, gouvernementales, civiles et industrielles afin d'accélérer l'adaptation des infrastructures aux changements climatiques.

Financement d'un projet de recherche collaboratif

Une enveloppe totale de 100 000 \$ est disponible pour le financement d'un projet de recherche collaboratif. Les équipes de recherche sont libres de demander le montant qu'elles veulent, du moment qu'il soit inférieur ou égal à 100 000\$.

Ces fonds doivent être alloués majoritairement à des bourses et salaires de l'équipe de recherche, principalement des étudiant(e)s au baccalauréat, à la maîtrise et au doctorat et des stagiaires postdoctoraux. Des frais peuvent être prévus pour des déplacements ou des activités de diffusion des résultats de la recherche. Les équipes de recherche sont encouragées à proposer une stratégie de financement complémentaire au montant alloué par l'Institut AdapT, que ce soit par la contribution financière de partenaires et/ou par des programmes de financement de la recherche existants.

Le projet de recherche doit aborder des enjeux liés à l'adaptation des infrastructures aux changements climatiques. Le terme infrastructure est utilisé de façon large et peut inclure les bâtiments et les infrastructures de transport, de transmission d'énergie, de production et de distribution d'eau potable, d'évacuation et de traitement des eaux usées, de loisir et de sports, etc.

Admissibilité

Les équipes de recherche doivent obligatoirement être composées d'un minimum de deux chercheurs ou chercheuses membres du corps professoral d'universités québécoises et d'un membre du Conseil des Infrastructures au minimum. Il est fortement encouragé d'impliquer plus d'un membre et/ou un autre partenaire d'une organisation du secteur privé ou public.

Transmission des candidatures

Toute candidature sera traitée confidentiellement.

Les équipes de recherche sont priées de soumettre leur dossier de candidature avant le **30 janvier 2026, 23h59 (HNE)**.

Le dossier devra inclure tous les documents suivants :

- Curriculum Vitae des chercheurs et chercheuses (CV commun canadien)
- Description des partenaires du projet (membre du Conseil des Infrastructures, organisations du secteur privé ou public)
- Description du projet de recherche (maximum 5 pages)
 - Problématique
 - Objectifs
 - Méthodologie
 - Budget, échéancier et rôle des membres l'équipe de recherche
 - Résultats, livrables et activités de transfert de connaissance prévus
 - Références bibliographiques (non compté dans les 5 pages)
- Lettre d'appui provenant du partenaire membre du Conseil des Infrastructures
- Énoncé mettant en évidence les retombées potentielles de la proposition en lien avec la mission de l'Institut AdapT, son potentiel d'impact pour les membres du Conseil des Infrastructures et son caractère multidisciplinaire (2 pages)

Le dossier peut être soumis en français ou en anglais, **dans un document pdf unique**, en utilisant la police Times New Roman 12, à l'adresse courriel : InstitutAdapT@etsmtl.ca

Critères d'évaluation

- Qualité scientifique du projet de recherche proposé – 40%
- Qualité et complémentarité de l'équipe de recherche – 20%
- Pertinence de la proposition en lien avec la thématique – 15%
- Réalisme du budget et de l'échéancier – 15 %
- Formation de personnel hautement qualifié et diffusion des connaissances – 10%

Engagement envers la diversité

L'ÉTS valorise la diversité des personnes qu'elle embauche. L'École souscrit au programme 30/30 d'Ingénieur Canada qui vise à atteindre 30% de femmes ingénieures en 2030 et s'est vu décerner le prix Thérèse Casgrain en 2019 pour ses efforts dans l'inclusion des femmes en génie. L'ÉTS applique un programme d'accès à l'égalité en emploi et invite les personnes membres des groupes sous-représentés, soit les femmes, les Autochtones, les personnes des minorités visibles et ethniques et les personnes en situation de handicap à s'identifier lors du dépôt de leur candidature. Les personnes de toutes orientations sexuelles et identités de genre sont également encouragées à postuler.

Pour toute question, veuillez contacter :
InstitutAdapT@etsmtl.ca